

Le code de vie à l'école

François-de-Laval

Pour vivre en harmonie à l'école François-de-Laval, je dois respecter les exigences scolaires, respecter les autres, respecter mon milieu de vie et me respecter.

RÈGLE #1

JE RESPECTE LES EXIGENCES SCOLAIRES,

C'EST-À-DIRE :

1.1 JE VIENS À L'ÉCOLE TOUS LES JOURS ET J'ARRIVE À L'HEURE:

- LE MATIN : 08:00
- LE MIDI : 12:57



1.2 EN CLASSE, JE FOURNIS TOUS LES EFFORTS NÉCESSAIRES POUR RÉUSSIR :

- Je prends une attitude d'écoute.
- Je pose des questions au besoin.
- J'exécute tous les travaux demandés selon les consignes.
- Je remets des travaux toujours propres et bien complétés.
- Je travaille fort et bien dans toutes les matières.
- Je travaille dans le calme et je respecte le travail des autres.

1.3 À LA MAISON, JE POURSUIS MES EFFORTS :

- Je m'applique à bien faire tous mes devoirs et à étudier mes leçons.
- Je montre mon agenda à mes parents tous les soirs.
- Je respecte les dates fixées pour remettre mes travaux.

1.4 JE RESPECTE LA LANGUE FRANÇAISE :

Je dois parler français à l'école, dans la cour comme à l'intérieur de l'école, dans une langue claire et correcte, dénuée de vulgarité.

RÈGLE #2

JE RESPECTE LES AUTRES, C'EST-À-DIRE :

- 2.1 Je m'adresse poliment à toutes les personnes que je vois, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes.
- 2.2 Je prends mon rang calmement et je circule dans l'école sans crier ni courir.
- 2.3 J'évite en tout temps les provocations, les bousculades et je ne me bats en aucun cas.
- 2.4 Dans la cour, je ne joue pas à des jeux dangereux : balles de neige, glissades, rouli-roulant, patins à roues alignées, bicyclettes, bâtons. Je ne me suspends jamais aux barres de fer du ballon-poire.
- 2.5 J'évite en tout temps d'apporter à l'école : ballon, jouet, figurine, série de cartes, téléphone, appareil photo, caméra, lecteur de musique, tablette électronique, jeu vidéo ou autre appareil électronique. De même, pour des raisons de sécurité, je laisse à la maison les pointeurs laser et toute arme blanche. Je suis conscient que ces objets seront confisqués et remis à mes parents en fin d'année ou à la police. Les casiers sont la propriété de l'école et peuvent être vérifiés en tout temps.
- 2.6 Les casiers sont la propriété de l'école et peuvent être vérifiés en tout temps.
- 2.7 Par mesure de sécurité, les préaux (endroits surélevés près des portes Nord et Sud) doivent demeurer libres en tout temps.
- 2.8 Je ne prends ni ne détériore ce qui appartient aux autres. Vol et vandalisme seront sévèrement punis.
- 2.9 Je reconnais que toutes les personnes de l'école ont le droit d'être respectées, peu importe leur âge, leurs habiletés ou leurs différences.

RÈGLE #3

JE RESPECTE MON MILIEU DE VIE, C'EST-À-DIRE :

- 3.1 Je prends soin de tout le matériel de l'école et j'évite le gaspillage : livres couverts, pupitres rangés, casiers propres, papiers ramassés.
- 3.2 Je ne touche jamais à l'alarme-incendie. Une fausse alarme est passible d'une contravention.
- 3.3 Je garde mon école propre en jetant les déchets à la poubelle, en ne touchant pas aux travaux affichés sur les murs.
- 3.4 Je respecte les arbres de la cour et du boisé (code de vie du Franc-Boisé).
- 3.5 J'utilise la piste d'hébertisme et le module de jeu en toute sécurité et toujours sous la supervision d'adulte.

RÈGLE #4

JE ME RESPECTE, C'EST-À-DIRE :

- 4.1 Je suis propre, je porte des vêtements décents et convenables, selon la saison et adaptés à un milieu éducatif. Les vêtements déchirés ou effilochés ne sont pas acceptés. L'hiver, je dois avoir des bottes à l'extérieur et des souliers à l'intérieur.
- 4.2 Je ne porte ni casquette ni chapeau à l'intérieur de l'école; ils seront confisqués jusqu'à la fin de l'année.
- 4.3 Je ne mets aucun vêtement affichant un caractère violent.
- 4.4 Je porte un chandail à manches courtes, un short et des souliers de course au cours d'éducation physique. J'évite de porter des accessoires ou des bijoux (exemple : une chaîne, une montre, un bracelet, des boucles d'oreilles...) qui pourraient nuire à mes mouvements ou occasionner des blessures.
- 4.5 Au local d'arts plastiques, je porte un tablier ou une vieille chemise pour protéger mes vêtements.
- 4.6 Mes vêtements doivent toujours être identifiés.
- 4.7 Je ne mâche ni n'apporte jamais de gomme à l'école. C'est interdit.
- 4.7 J'apporte une nourriture saine pour mes collations ou mon dîner: fruits, jus, sandwiches. **J'évite absolument les arachides** et les produits qui en contiennent.
- 4.8 Si je dîne à l'école, je respecte tous les règlements.
- 4.9 L'école n'est pas responsable des bris, pertes ou vols d'objets personnels des élèves.



RÈGLE #5

JE SUIS RESPONSABLE DE MES ACTES ET J'EN ASSUME LES CONSÉQUENCES C'EST-À-DIRE :

Si je ne respecte pas ces règles, j'en subirai les conséquences et je devrai accomplir des gestes réparateurs. En voici quelques exemples :

- réflexion écrite, lettre d'excuses et services rendus en réparation aux dommages faits;
- travaux supplémentaires;
- travaux communautaires, par exemple, nettoyer la cour;
- paiement d'une amende en cas de vandalisme;
- retenues, le matin, l'après-midi ou le soir;
- suspension et retour obligatoire avec les parents.

MON ENGAGEMENT FACE AU RESPECT DU CODE DE VIE

Comme élève, j'ai pris connaissance de mon code de vie et je m'engage à le respecter tous les jours de l'année.

Signature de l'élève: _____

Date : _____

Comme parent, j'ai pris connaissance du code de vie de mon enfant et je m'engage à vérifier son agenda quotidiennement.

Signature du parent responsable de l'élève : _____

Date : _____

